



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/793  
S/2098  
22 novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-quatrième session  
Point 31 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 novembre 1989, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Viet Nam

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une déclaration faite le 19 novembre 1989 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et sa pièce jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) TRINH XUAN LANG

Annexe

DECLARATION FAITE LE 19 NOVEMBRE 1989 PAR LE PORTE-PAROLE DU  
MINISTERE VIETNAMIEN DES AFFAIRES ETRANGERES AU SUJET DE LA  
RESOLUTION DE L'ONU CONCERNANT LE CAMBODGE

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a, une fois encore, adopté une résolution sur "La situation au Kampuchea", dans laquelle elle continue d'appuyer la clique génocide de Pol Pot aux dépens du peuple cambodgien. Ces 10 dernières années, les résolutions erronées de l'ONU ont conduit dans une impasse le problème du Cambodge, en faisant obstacle à son règlement équitable. C'est pourquoi ce problème est en cours de règlement en dehors du cadre de l'ONU. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), à l'origine ces 10 dernières années des résolutions de l'ONU sur le Cambodge, ont accepté de prendre part aux première et deuxième réunions informelles de Jakarta et à la Conférence internationale de Paris pour régler le problème du Cambodge en dehors du cadre de l'ONU. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont aussi accepté de participer à la Conférence de Paris sur le Cambodge. Cela prouve que même les pays qui souhaitent le plus voir résoudre le problème du Cambodge dans le cadre de l'ONU ont jugé nécessaire de rechercher un moyen permettant de mieux aboutir à une solution qu'en passant par cette organisation.

2. La plus grande contradiction dans la résolution rédigée par les pays de l'ANASE est la suivante : si ce texte doit admettre la nouvelle voie ouverte par les réunions informelles de Jakarta et la Conférence internationale de Paris et inviter les deux coprésidents de cette conférence à la réunir de nouveau, en temps voulu, pour régler le problème du Cambodge, il continue, pour le reste, de suivre la voie stérile empruntée ces 10 dernières années par l'ONU et va à l'encontre de l'approche choisie par la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge. La résolution a réitéré la vieille position, ignorant les faits nouveaux très importants survenus au Cambodge ces 10 dernières années. Elle se refuse délibérément à admettre l'évacuation totale du Cambodge par les troupes vietnamiennes, bien que l'opinion publique mondiale considère qu'il y a là un événement très important pour le règlement du problème du Cambodge. L'ONU continue de reconnaître la clique génocide de Pol Pot au détriment des intérêts du peuple cambodgien, alors que le monde entier condamne cette clique et demande qu'on l'empêche de profiter du retrait des troupes vietnamiennes pour mener une guerre civile et réinstaller son régime génocide au Cambodge. Alors que le Viet Nam a entièrement retiré ses troupes du Cambodge, la résolution de l'ONU ne mentionne ni la cessation de l'aide militaire à la clique génocide de Pol Pot, ni aucune autre mesure pour éliminer le régime de cette clique. Au contraire, elle demande que le peuple cambodgien reconnaisse la position de cette clique comme légitime et instaure des conditions qui lui permettent de réimposer son régime génocide au Cambodge. Que la Chine, Singapour et plusieurs autres pays de l'ANASE aient recouru à tous les moyens pour maintenir la résolution de l'ONU, qui prend complètement parti, montre que ces pays ont l'intention d'utiliser l'ONU pour justifier la continuation de l'aide militaire qu'ils fournissent à la clique de Pol Pot et qui lui permet de mener une guerre civile à l'encontre du droit du peuple cambodgien à l'autodétermination et d'empêcher que l'on parvienne rapidement à une solution politique d'ensemble du problème du Cambodge.

/...

3. De plus en plus de pays se sont déclarés partisans de l'approche choisie par la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, reconnaissant que le retrait complet des troupes vietnamiennes du Cambodge constitue un événement très important et percevant clairement le danger de voir la clique génocide livrer une guerre civile et revenir au pouvoir au Cambodge, ce qui constitue le plus grand obstacle qui subsiste sur la voie d'une solution politique d'ensemble de la question du Cambodge. Les déclarations des représentants des Gouvernements de la Suède, de l'Australie et de la France (au nom des pays membres de la Communauté européenne) reflètent ce que l'opinion publique demande d'urgence et contribueront certainement à la recherche d'une solution politique rapide au problème du Cambodge.

4. L'ONU devrait être une instance internationale pour régler tous les conflits, protéger la paix et encourager la coopération entre les nations. Malheureusement, elle a continué de suivre la mauvaise voie ces 10 dernières années en adoptant une résolution favorable à la clique génocide de Pol Pot, au détriment du peuple cambodgien. Cela ne fait que ternir son prestige et contrarier ses efforts pour régler le problème du Cambodge par des moyens pacifiques.

5. La République socialiste du Viet Nam appuie entièrement la juste position de l'Etat du Cambodge. Le Gouvernement vietnamien considère que la seule façon correcte d'agir est actuellement la suivante : après la complète évacuation des troupes vietnamiennes, tous les pays concernés doivent tenir leur engagement de mettre un terme à leurs fournitures militaires à toutes les parties khmères, hâter un cessez-le-feu, empêcher la guerre civile, encourager les parties cambodgiennes à poursuivre leurs négociations et ne rien négliger pour conserver son élan au processus de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, en vue d'aboutir rapidement à une solution politique d'ensemble de la question du Cambodge, ce qui contribuera à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité, d'amitié et de coopération.

-----